

des prétextes sans raison, d'un Vaisseau de cette Nation nommé le *Saint Antoine*, monté de seize canons, & ayant seize hommes d'équipages. Les Tripolitains ont conduit ce Bâtiment Danois à *Alger*, où ils l'ont confisqué avec sa charge. Ils ont cependant rendu la liberté au Maître & à l'équipage. Comme nulle Puissance Chrétienne ne se porte efficacement à réprimer ces courses des Barbares, on doit s'attendre naturellement à les voir continuer.

N A P L E S.

Par un Décret du Roi, adressé au Régent du Tribunal de la Vicairerie, au sujet du jeune Prince Don Antoine Filomarini, dont nous avons annoncé le mois passé l'extradition des prisons de *Rome* & son emprisonnement à *Naples*, Sa Majesté fait savoir, « Que quoique ce Prince eût » mérité d'être puni de mort, tant pour avoir » violé la clôture du Monastère d'où il a enlevé » une Dame, que pour ses autres mauvais déportemens, Elle vouloit bien toutefois lui faire » grace de la vie ; mais qu'elle le condamnoit » à être relégué dans l'Isle de *Pantellaria*, pour » y finir le reste de ses jours. » Don Antoine Filomarini doit être conduit incessamment dans cette Isle, qui est une des moins agréables de la côte de *Sicile*. Son logement sera dans le Fort auprès du Commandant, qui aura ordre de ne pas le perdre de vûe. Telle est la punition de ses forfaits.

Le Prince de Campo-Reale, nommé Ambassadeur du Roi à la Cour Impériale, est parti vers le milieu de Juin pour se rendre à *Vienne*.

On ne parle plus du fameux Bacha de *Rhodes*. Il ne laisse pas d'être toujours détenu & étroitement gardé dans sa prison à *Malthe*.